Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

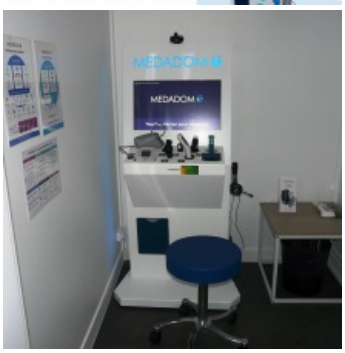
Un service médical de proximité à Grisy-les-Plâtres : une borne de téléconsultation à votre disposition en mairie.



Dans le cadre de sa politique de développement de services médicaux de proximité au coeur du village, la municipalité ouvre dés à présent, aux grisyliens et villageois voisins, l'accès à une borne de téléconsultation médicale qui permet après quelque 10mn d'attente, une consultation en ligne avec un médecin.

Ainsi en mairie, dans une cabine dédiée, assurant la confidentialité du patient, un médecin inscrit au Conseil national de l'ordre des médecins et spécialiste de la téléconsultation, assure en ligne par écran interposé et six dispositifs médicaux connectés un diagnostic à distance et délivre ou renouvelle, si besoin, une ordonnance imprimée sur place.





Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

Le service de téléconsultation est accessible avec l'aide d'un personnel référent de la mairie :

- *sans rendez-vous,* aux jours et heures d'ouverture de la mairie : chaque mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et mercredi de 13h00 à 17h00,
- *avec rendez-vous,* aux jours et heures de travail du personnel de la mairie du lundi au vendredi. (Contact : 01 34 66 26 69).

Accès à une téléconsultation avec :

- la carte vitale du patient,
- une carte bancaire,
- un téléphone portable.

Impression sur place des documents de suivi à la téléconsultation :

- par messagerie : gratuit
- par impression : 0,15€ la page.

Tarif :

- pendant la période COVID-19 (jusqu'au 31/07/2022), les téléconsultations sont prises en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais,
- à compter du 01/08/2022 : téléconsultation 25€ pris en charge par l'Assurance Maladie, avec un reste à charge pour le patient du ticket modérateur, soit : 7,50€
- prise en charge du tiers payant, des bénéficiaires AME et CMU.

Documents
Ma borne de téleconsultation en bref
Symptômes adaptés, cas d'usage à traiter, contre -indications à la téléconssultation.
Grisy INFOS SANTE actualisé : les soigants du village
Contact

- ***Medadom n'est pas un service d'urgence :*** *en cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112 (numéro d'urgence européen).*
- ***Mairie de Grisy-les-Plâtres*** *: 01 34 66 62 69*